

10<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

10<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace)	50 cent.
RÉCLAMES ( — d' — ) 3 <sup>e</sup> page	1 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**Les pourparlers de Londres. A quand l'action après les paroles ? Une opinion sensée. — L'égoïsme anglais pourrait avoir de désastreuses conséquences. — La capitulation sur la question des coupables. Les réserves nécessaires de M. Millerand. — Les soviets .... et la journée de 12 heures !!!**

Les pourparlers engagés sur de nouvelles bases, entre les premiers ministres de l'Entente, vont-ils nous sortir de la phraséologie néfaste qui nous conduit à l'abîme depuis un an ? Va-t-on, enfin, remplacer les paroles par l'action ? Il serait temps ! Le Comité Duplex faisait récemment à ce sujet, quelques réflexions pleines de bon sens.

Le roi Albert de Belgique, disait-il, qui est non seulement un honnête homme, comme il l'a prouvé pendant toute la guerre, un bon monarque pour son peuple, mais aussi un homme intelligent, a rappelé à notre Président qui s'en va, qu'il y a une frontière franco-belge, que cette frontière double, diplomatiquement parlant, est une, en réalité, et que cette frontière a un urgent besoin d'être protégée efficacement.

Ce disant et ce faisant, le roi Albert a rendu un service de plus à la cause de l'Alliance ; il n'a pas dépendu de lui qu'on ne discutât à fond, comme elle le mérite, la question et qu'on ne la résolut. Les communiqués officiels nous ont appris que le temps ayant manqué, les ministres allaient s'en occuper.

Et voilà ce qui est triste, déplorable, ce dont nous risquons de mourir. Jamais nulle part on ne trouve le temps de discuter et de solutionner ce qui presse le plus ; que ce soit au point de vue militaire ou au point de vue économique (le fait s'est aussi produit à cette entrevue des deux chefs d'Etat), il manque toujours une « compétence » ou un quart d'heure de temps pour aboutir à une solution utile.

C'est lamentable. Pendant ce temps l'Allemagne arrange ses petites affaires intérieures ; elle règle les rapports de la République avec la famille de l'ex-empereur, et se prépare à nous refuser toute livraison de coupables.

La Hongrie, plus réactionnaire qu'avant la guerre (ce n'est pas peu dire), prépare cette restauration monarchique que les rêveurs de Versailles et de Paris ont cru rendre impossible parce qu'ils l'ont déclarée indésirable.

Les Bolchevistes avalent tous leurs adversaires, rendent inutiles les sacrifices en hommes et en argent que nous tous — de l'Entente — avons consentis pour résister. La Pologne se voit incitée à écouter leurs propositions, car elle désespère de notre appui efficace.

Et tout doucement, avant d'avoir reçu le plus petit effet, le grand traité de Versailles s'écaïlle et s'effrite, comme ces maçonneries faites en hiver avec des matériaux mal joints, par des maçons maladroits, — et qui ne peuvent pas résister aux premières chaleurs de l'été.

Nous ne pouvons pas nous relever, parce que l'on a perdu un an dans des discussions stériles, et qu'on a écouté les criaileries socialistes qui ont abouti à des monstruosité sociales et économiques caractérisées par l'Élatisme, la loi de 8 heures, etc... et parce que nos actuels dirigeants veulent faire — toujours — de la politique, et non de l'économie pratique.

Et c'est pour aboutir à ce lamentable résultat que la France fut héroïque, supporta tant de pertes en vies humaines, en ruines, en souffrances de toutes sortes ? Cela n'est pas possible. Nous sommes prêts à supporter encore des privations, à travailler, à lutter, mais il nous faut la certitude prouvée que ce dernier effort ne sera pas vain.

Nous voulons espérer que des nouveaux conciliabules de nos premiers ministres va sortir un programme d'actions qui assurera le salut de l'Europe... et de la France en particulier !

Mais pour cela il faut que l'opinion britannique ne soit pas trompée. Or, à l'heure actuelle on assiste à un spectacle navrant :

L'Angleterre nous trouve trop exigeants au sujet du nombre des cou-

pables réclamés. Elle penche même vers un compromis. Elle « penserait autrement » si c'était son propre soi qui eût été saigné par l'ennemi ; si ses femmes ses filles avaient été déportées comme les françaises du Nord !

L'Angleterre a peut-être atteint le résultat qu'elle cherchait : la destruction d'une flotte qui lui disputait l'empire des mers. Ce résultat acquis, nos bons voisins pensent que tout est pour le mieux dans le Monde et qu'il n'y a plus qu'à faire du négoce avec les Germains en veillant avec soin à ne pas laisser un groupe de puissances continentales constituer une force assez puissante pour monter la garde autour de l'Allemagne.

De ses inquiétudes incompréhensibles en voyant la France s'efforcer de former un bloc avec l'Italie, la Belgique, la Pologne, la Tchéco-Slavie et la Roumanie.

La France n'agit pas par impérialisme. Elle a le souci de sa sécurité. Qui donc en Angleterre pourrait trouver ce souci excessif ?

Notre confrère de « Paris-Télégrammes » a mille fois raison dans les réflexions que lui inspirent les événements de Londres :

« Les discours qui ont été prononcés au Parlement britannique ont révélé en Angleterre un état d'esprit absolument déconcertant pour nous. Lord Curzon s'est déclaré ouvertement partisan d'une révision du traité de Versailles. C'est tout l'édifice de la paix, tout l'édifice qui déjà amoindrissait notre victoire, qui va être fichu par terre, par les gens qui ne veulent plus de victoire ; qui veulent renouer les relations avec les Soviets. C'est une conception qui n'est pas celle de M. Millerand, mais qui peut se soutenir ; seulement ce qu'il ne faut pas, c'est que l'Angleterre nous trahisse — la déception Yankee suffit !... — livre la Pologne aux Bolcheviks et la France à la faillite. Ce serait là une politique puérile car l'Allemagne saurait, avec l'aide de la République germanisée des Soviets en tirer un parti que M. Lloyd George et lord Curzon ne prévoient pas.

M. Millerand, à une grande tâche à remplir !...

On n'en reste pas moins stupéfait de voir que l'Amérique d'abord, l'Angleterre ensuite paraissent se désintéresser du sort financier de l'Entente alors qu'elles se préoccupent d'aller au secours de Berlin.

Qu'est devenue la belle solidarité d'antan en faveur de la Justice et du Droit ?

Il ne suffit pas de dire : l'Allemagne doit payer, elle doit exécuter les engagements pris, il faut réaliser les conditions matérielles qui permettent au débiteur de payer, aux créanciers d'attendre le paiement.

Espérons que le Conseil de Londres finira par résoudre heureusement ce problème.

En attendant, il faut en prendre son parti : l'Angleterre, approuvée par l'Italie, cède sur la question de la livraison des coupables. A quelle solution se résoudra-t-on ? On ne le sait pas encore exactement. Un point est certain, nous capitulons !...

M. Millerand s'est efforcé, pour garantir l'avenir : 1<sup>o</sup> de faire approuver l'initiative qu'il a prise en déclarant suspendus les délais relatifs à l'évacuation de la rive gauche du Rhin ; 2<sup>o</sup> d'obtenir des Alliés l'appui moral qui, le cas échéant, lui permettra de menacer efficacement l'Allemagne d'une occupation plus étendue.

Le maréchal Foch, resté à Londres, s'occupe spécialement de régler les détails de cette seconde condition avec l'autorité militaire britannique.

L'acceptation des deux réserves de M. Millerand est une compensation nécessaire à la défaillance des Alliés sur la question des coupables.

Espérons qu'une adhésion formelle sera donnée afin de prouver aux Allemands que l'Entente est à l'extrême limite des concessions !

Nos bons extrémistes qui ne veulent pas reconnaître que la journée de 8 heures a été une mesure funeste pour le relèvement de notre malheureux pays, — car l'épuisement de tous nos stocks exigeait un effort de production impossible aujourd'hui — devraient bien commenter pour le public un radiotélégramme bolcheviste expédié de Moscou le 11 février.

Ce radiotélégramme expose que la journée de travail a dû être augmentée dans les villes russes d'une façon permanente et il ajoute :

« Le pouvoir des Soviets, dès les premiers jours, avait déclaré que la journée ouvrière serait de 8 heures, et le pouvoir des Soviets ne revient pas sur cette mesure. La journée de 8 heures doit exister et elle sera appliquée dans toute la Russie soviétique. Mais pour affirmer le pouvoir, il nous faut aujourd'hui travailler sans compter. Il faut travailler tant que les forces le permettent, afin que le grand édifice de la Russie soviétique soit clair, commode, vaste pour les masses travailleuses. Que les travailleurs conscients comprennent donc qu'il nous faut travailler pour réduire toutes les crises actuelles, et, au lieu de 8 heures, qu'ils travaillent 10 et 12 heures même s'ils le peuvent. »

Si nos extrémistes avaient le souci du relèvement du pays ils suivraient l'exemple des soviets. Nous ne demandons pas, que les travailleurs français soient astreints à un labeur de 10 et 12 heures comme en Russie, mais nous demandons dans l'intérêt général qu'on permette à l'industrie de prolonger la journée de 8 heures — après entente entre patrons et ouvriers — Nous demandons qu'on supprime la limitation stupide des heures supplémentaires.

La production restera impossible aussi longtemps que cette limitation sera inscrite dans une loi hâtivement bécote et qui mène la nation à la ruine.

A. C.

sur le marché britannique, alors que les Anglais, eux, empruntent à 6 0/0.

M. Marsal étudie actuellement cette question qu'il résoudra sans doute d'ici peu.

**M. Wilson en désaccord avec ses ministres**

Nous avons annoncé dans notre service de dépêches, dimanche que M. Lansing, délégué américain à la conférence de Londres, avait démissionné. Il est remplacé par M. Polk.

La « Chicago Tribune » rappelle que la démission de M. Lansing porte à dix le nombre des ministres qui se sont séparés de M. Wilson depuis que ce dernier est président des Etats-Unis. Il ne reste plus dans le Cabinet, actuel que trois ministres ayant appartenu au ministère constitué par M. Wilson. Dès le mois de juillet dernier, M. Lansing avait manifesté son désir de se retirer, mais par devoir patriotique, et en raison de la maladie du président, il avait ajourné sa décision. On prévoit de nouvelles démissions dans le ministère.

d'un certificat qui lui sera adressé en franchise et gratuitement, sur sa demande, par le médecin-chef du centre de réforme qui a instruit sa pension.

L'intéressé joindra à sa demande déposée à la mairie, sa photographie, pour être apposée sur la carte qui lui sera remise.

**Médailles militaires**

Les décorations posthumes dans l'ordre de la médaille militaire sont attribuées aux sous-officiers et soldats du 7<sup>e</sup> dont les noms suivent :

Catalifaud Pierre : très bon soldat. Tué à son poste de combat dans la tranchée, le 9 mars 1916, secteur de la Harazée (Marne). Croix de guerre avec étoile de bronze.

Castel François : bon soldat. Tué à son poste de combat, dans la tranchée, le 6 juillet 1916, au bois de Vaux-Chapitre. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Castagné Irénée : bon soldat. Tué à son poste de combat, le 21 août 1915, secteur de la Harazée (Marne). Croix de guerre avec étoile de bronze.

Cayrouse Gabriel : bon soldat. Grièvement blessé, le 7 septembre 1914, au cours des premiers combats, à Berlich (Belgique). Mort en captivité des suites de sa blessure. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Cauré Eugène-Alfred : bon soldat. Tué à son poste de combat, le 12 août 1915, à Saint-Hubert-Marie-Thérèse, secteur de la Harazée. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Lignol Emile-Jean : bon soldat. Grièvement blessé, le 7 septembre 1914, à son poste de combat, à la ferme des Grandes-Perthes (Marne). Mort le 9 septembre 1914, des suites de sa blessure. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Lescos Georges : bon soldat. Tué à son poste de combat, dans la tranchée, le 18 août 1915, secteur de la Harazée (Marne). Croix de guerre avec étoile de bronze.

### Sénat

Séance du 14 février 1920

Le Sénat reprend la discussion du projet sur le relèvement temporaire des tarifs de chemins de fer.

On adopte la première partie de l'article 1<sup>er</sup> : « Le nouveau relèvement s'ajoutera à celui de 25 0/0 autorisé par la loi du 31 mars 1918, sans porter sur cette dernière majoration. Il pourra atteindre 45 0/0 pour la 3<sup>e</sup> classe, 50 0/0 pour la 2<sup>e</sup>, 55 0/0 pour la 1<sup>re</sup> et 115 0/0 pour les marchandises. »

M. Doumergue propose d'établir les majorations en tenant compte des droits perçus ou à percevoir par l'Etat sur la circulation des marchandises de façon que le total ne dépasse pas 115 0/0.

Cet amendement est combattu et repoussé par 171 voix contre 108.

Le projet est voté par 171 voix contre 27.

## CHRONIQUE LOCALE

### TARIFS ÉLEVÉS

Le Sénat a rejeté, par 177 voix contre 108, dans sa séance de samedi, un amendement qui tendait à réduire les droits imposés pour la circulation des vins.

D'après le projet de loi, la majoration des vins sera au total de 440 %, alors que pour les autres produits, elle n'est que de 200 %.

Pour les consommateurs, la majoration sera lourde. Du vin très cher et du pain qui de jour en jour devient de plus en plus mauvais, voilà une perspective peu agréable.

D'autre part, ce n'est pas abaisser le prix de la vie que d'imposer les denrées d'une façon exagérée.

Il faut de l'argent pour faire aux nécessités du budget : cela, chacun le sait et le reconnaît. Mais qui paiera les droits, les impôts sur les denrées ? Les consommateurs, parbleu !

Mais à force, les consommateurs ne peuvent que se fâcher, car, à mesure que les droits sur les denrées augmentent, les spéculateurs augmentent les denrées du double des droits.

Pour la vente du vin, notamment, on peut faire une constatation quotidienne.

Le vin subit, chaque jour, une augmentation.

On a beau savoir et dire qu'il y a de nombreuses caves remplies de vin, il n'importe. La hausse progresse. Cela provient des spéculateurs.

Ceux-ci parcourent les campagnes. Ils paient au prix très fort une, deux, trois barriques prises au hasard, dans une ou deux caves. Puis, ils promettent au propriétaire de revenir, dans quelques jours prendre la cave entière.

Et le cours est établi. Le propriétaire attend les acheteurs qui ne viennent pas. Mais il maintient son vin au prix qui lui a été payé pour les 2 ou 3 barrières vendues aux courtiers marrons.

Si, par dessus le marché, l'Etat ajoute des majorations de droits, à combien reviendra la barrique de vin ?

Il y a 60 départements viticulteurs : le Midi, à cette heure encore, a une énorme quantité de vins à liquider.

Mais à force d'augmenter les droits et les prix, il pourrait arriver que la liquidation de ces vins soit pénible.

Or, ce serait désastreux si cette liquidation n'était pas à peu près terminée au moment de la récolte prochaine, dans l'intérêt même des producteurs.

Prenons, toutefois, bonne note des déclarations du ministre qui a affirmé qu'il reviendrait sur ces tarifs, s'il lui est démontré que les majorations qui en résultent provoquent de graves répercussions économiques.

L. B.

**Votes de nos sénateurs**

Sur l'ensemble du projet de loi adopté par la Chambre, ayant pour objet d'autoriser un nouveau relèvement temporaire des tarifs sur les grands réseaux de chemins de fer d'intérêt général, nos sénateurs ont voté : Contre.

Le Sénat a adopté le projet par 217 voix contre 27.

### Au Sénat

A la suite du tirage au sort des bureaux du Sénat, qui a eu lieu dans la séance du 13 février, M. de Monzie fait partie du 2<sup>e</sup> bureau, MM. Fontanille et Loubet, du 6<sup>e</sup> bureau.

**Gendarmerie**

M. Dumas, chef de brigade à Luzech passe à Lauzès-du-Lot.

Il est remplacé par M. Pradelle, chef de brigade à Castelnau-Montrâtier.

### A un lecteur du journal

Nous recevons une somme de 10 francs sans le moindre mot de l'expéditeur. Nous serions reconnaissants à ce dernier de vouloir bien nous donner ses instructions.

### Une gaffe

Il y a des gaffes gaies, il y a des gaffes tristes. Celle que nous relevons est macabre.

Il y a 6 mois, un jeune homme de notre ville sollicitait l'emploi d'agent temporaire des octrois.

Il attendit. Un matin, vers midi, un pli contenant la nomination fut remis à la famille du postulant.

Hélas ! la famille revenait du cimetière où le postulant dormait son dernier sommeil.

De plus, dix jours après le décès, des journaux locaux et régionaux ont publié la nomination, nomination communiquée évidemment par les services publics !

L. B.

### Nécrologie

Nous apprenons avec regret la mort de Mme Voise, directrice de l'Ecole maternelle du Vieux Palais, à Cahors.

Excellente maîtresse, Mme Voise était très appréciée par ses chefs et par les parents des jeunes enfants qui lui étaient confiés.

Nous adressons à M. Voise, le dévoué secrétaire de l'Inspection Académique du Lot et à la famille, nos vives condoléances.

### L'heure nouvelle

L'heure nouvelle a commencé dimanche. Elle n'est pas accueillie avec faveur.

Aussi bien, dans les établissements scolaires du Lot, lycée, collège des jeunes filles, l'heure nouvelle ne sera appliquée qu'à partir du 1<sup>er</sup> mars.

## INFORMATIONS

### M. Poincaré à Thionville

Dimanche, M. Poincaré s'est rendu à Thionville pour remettre à cette cité la croix de la Légion d'honneur.

La cérémonie a eu lieu au milieu d'un grand enthousiasme d'une foule énorme.

Un banquet a eu lieu auquel assistait la grande-duchesse de Luxembourg.

### A Verdun

M. Poincaré s'est rendu lundi à Verdun. Verdun est déjà titulaire de la Légion d'honneur, de la croix de Saint-Georges de Russie, de la Military-Cross britannique, de la médaille de la Valeur militaire d'Italie, de la croix de Léopold 1<sup>er</sup> de Belgique, de la médaille du Monténégro, d'un sabre d'honneur décerné par le Japon, d'un sabre d'honneur décerné par le gouvernement français. Le président de la République lui a apporté la croix de guerre, de la même façon que la médaille militaire est donnée comme suprême récompense à un grand général.

Il y a lieu de remarquer que l'attribution de la croix de la Légion d'honneur, décernée à la ville, entraînait déjà automatiquement la croix de guerre pour le blason de Verdun ; c'est un nouveau palme, avec une citation spéciale, que le président ajoute à celles qu'a méritées la ville.

La cérémonie a eu lieu parmi les acclamations d'une foule enthousiaste.

### A la Conférence de Londres

On peut assurer de bonne source que l'on est très satisfait du côté français de la marche des délibérations du Conseil suprême, aussi bien que de l'esprit qui y préside.

En ce qui concerne Constantinople, le sultan sera maintenu, mais n'aura pas d'armée, et les détroits seront libres.

La question de la Russie ne sera vraisemblablement pas touchée.

La réponse à la Hollande a été envoyée. Elle sera rendue publique.

Enfin la question du siège de la Conférence de la paix à Paris ou à Londres, reste en suspens pour le moment.

### France et Angleterre

Nous croyons savoir que notre ministre des finances a rencontré à Londres, de sérieuses difficultés, sur deux demandes notamment, qu'il a faites au gouvernement anglais.

L'une consiste à obtenir que le change sur la livre soit limité, c'est-à-dire que l'on stabilise le cours de l'étalon monétaire anglais.

L'autre consiste à obtenir que notre emprunt soit admis en Angleterre. Les Anglais, en effet, font observer combien il sera difficile pour nous de placer un emprunt français à 5 0 0

### Une victoire de Denikine

La victoire remportée sur les bolcheviks dans les derniers jours du mois de janvier est faite de trois victoires successives sur la cavalerie de Boudenny, sur celle de Doumenko et sur les régiments d'infanterie. La dixième armée bolcheviste est en pleine retraite.

Le général Denikine a confirmé cette nouvelle dans un discours prononcé à Ekaterinodar, où il a exposé son programme politique qui comporte notamment la convocation de la Constituante et le partage des terres entre les paysans.

### Le tribus de Mullah préché la guerre sainte

Des forces britanniques ont été débarquées à Berbera, dans le golfe d'Aden, et des forces italiennes établissent une base à Obia, sur la côte italienne des Somalis, afin d'entreprendre des opérations coordonnées pour débarrasser la région des tribus pillardes du Mullah-Dement qui, selon des nouvelles émanant d'Abyssinie, préchent une guerre sainte au nom du sultan de Turquie.

### Un jour de congé

Le gouvernement vient de décider que les administrations de l'Etat auraient congé mercredi prochain 18 février, à l'occasion de la transmission des pouvoirs présidentiels.

### Les stocks américains

Après avoir consacré une partie de la semaine à la liquidation de l'administration centrale de la liquidation des stocks américains, M. Emmanuel Brousse, sous-secrétaire d'Etat a décidé de faire des visites inopinées et des vérifications dans les différents camps.

Ces visites, très fréquentes, sont décidées à tenir en haleine le personnel chargé de la surveillance et de la vente des marchandises.

### Les nouveaux tarifs de chemin de fer et les mutilés

L'article de la loi autorisant le relèvement temporaire des tarifs de transport sur les grands réseaux de chemins de fer d'intérêt général, dispose que les mutilés et réformés de la guerre ayant au moins 50 % d'invalidité pourront, sur présentation de leur carte d'invalidité, obtenir le transport à quart de place sur tous les réseaux en deuxième et en troisième classes.

Il décide, en outre, que cette mesure sera étendue à la personne accompagnant un mutilé de guerre dont l'invalidité sera de 100 %.

Afin de permettre aux intéressés d'obtenir la carte d'invalidité qui leur assurera le bénéfice de la loi, l'Office national des mutilés et réformés de la guerre, d'accord avec les ministères intéressés, avec les représentants des réseaux, vient de prendre un certain nombre de dispositions qui seront portées lundi à la connaissance des préfets. Tout mutilé ou réformé de guerre dont l'invalidité atteint ou dépasse 50 %, pourra faire la demande de sa carte à la mairie de sa commune. Il justifiera de sa qualité, soit par la production de son titre de pension militaire de la guerre, soit par la production de son titre de gratification (50 % ou plus), soit, à défaut de ces documents, par la production

